



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

L'utilisation de l'Application NavilyApp éditée par la Société THE NAVIGATION FAMILY (ci-après désignée « NAVILY ») implique sans réserve l'acceptation des dispositions suivantes par le simple visiteur ou toute personne désirant bénéficier des Services présents sur l'Application, la dernière version en date faisant foi.

1. Identification légale

L'Application Navily (ci-après désigné par le « Application » ou « Navily ») est éditée par la société THE NAVIGATION FAMILY, société par actions simplifiée au capital de 1.689,20 euros, ayant son siège situé au 7 Place Ile de Beauté, C/O SARL AVEC – 06300 NICE, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 810 544 742 prise en la personne de son Président en exercice, Monsieur Edouard Fliess dûment habilité aux fins des présentes.

2. Définitions

« NavilyApp » ou « Application »

Désigne l'Application mobile et tablette permettant aux Plaisanciers d'optimiser leur recherche et réservation d'Escales.

« Utilisateur »

Désigne toute personne physique ayant téléchargé et installé l'Application, et souhaitant utiliser les Services.

« Compte Utilisateur »

Désigne le compte de l'Utilisateur ouvert lorsqu'il se connecte sur l'Application, et contenant les divers outils de consultation d'informations, partage d'informations et réservation mis à sa disposition par NAVILY.

« Profil »

Désigne l'ensemble des informations (Skipper + Bateau + Garantie de réservation + documents) renseignées dans l'Application.

« Services »

Désignent les services rendus par NAVILY via l'Application.

« Marque »

Désigne la marque NAVILY déposée auprès de l'INPI le 6 décembre 2013 sous le numéro 4052803 pour désigner les produits et services des classes 9 ; 35 ; 38 et 42 enregistrée

le 6 juin 2012 au BOPI sous la référence BOPI 201.

« Mouillage »

Abri naturel en fonction des conditions météorologiques où les bateaux s'amarront par leur ancre et/ou des installations spécifiques types bouées ou encore directement à terre selon l'usage dans l'abri concerné.

« Port de plaisance »

Endroit où un bateau s'amarre à des installations type quai, ponton, catway ou encore bouées selon les méthodes préconisées par les responsables du Port de plaisance dans lequel un plaisancier se rend.

« Port premium »

Désigne tout Port de plaisance figurant sur NavilyApp relié à NavilyPro, permettant à l'Utilisateur d'envoyer une Demande d'Escale depuis NavilyApp.

« Port basic »

Désigne tout Port de plaisance figurant sur NavilyApp mais qui n'est pas utilisateur de NavilyPro.

« NavilyPro »

Interface Web de référencement, de communication, de gestion des Demandes d'Escales et des réservations connectée à NavilyApp et à destination des Ports de plaisance.

« Demande d'Escale »

Désigne une demande envoyée à un Port premium par un plaisancier conformément aux étapes successives présentes dans l'Application.

« Escale » ou « Réservation »

Désigne un arrêt prévu ou effectué par un Utilisateur dans un Port premium via NavilyApp selon une date d'arrivée et une durée de l'Escale initialement choisies par l'Utilisateur lors d'une Demande d'Escale.

« Date d'arrivée »

Date d'arrivée dans le Port premium choisie par le Plaisancier lors de sa Demande d'Escale.

« Durée de l'Escale »

Durée de l'escale indicative en nuit(s) indiquée par l'Utilisateur lors de sa Demande d'Escale.

« Référence de l'Escale »

Référence alphanumérique à 6 caractères permettant à NAVILY, aux ports et aux Plaisanciers d'identifier une Escale par une référence unique.

« Longueur hors tout »

Exprimée en mètre(s), elle fait référence à la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du bateau.

« Largeur hors tout »

Exprimée en mètre(s), elle fait référence à la distance entre les points extrêmes bâbord (gauche) et tribord (droite) de la structure permanente du bateau.

« Tirant d'eau »

Exprimé en mètre(s), il correspond à la distance verticale entre la ligne de flottaison d'un bateau et le point le plus bas de la coque.

« Données »

Désignent toutes informations, documents, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, graphiques, vidéos, messages et autres éléments de tous types et sous toutes formes collectées puis transmises dans le cadre de l'utilisation par l'Utilisateur des Services fournis par NAVILY.

« Données Personnelles »

Désigne les données qui, au sens de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 (modifiée par le décret du 4 novembre 1991 et par la loi du 6 août 2004 transposant la directive 95/46/CE), permettent de désigner ou d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique.

« Heures ouvrées »

Heure d'ouverture du service d'assistance du Lundi au vendredi de 09h00 à 18h00.

3. Acceptation de l'Utilisateur – Mise en garde

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées les « CGU ») sont expressément agréées et acceptées par l'Utilisateur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

En tout état de cause, l'inscription de l'Utilisateur sur l'Application et/ou tout commencement dans l'utilisation des Services

offerts par l'Application, soumettent l'Utilisateur aux présentes CGU. L'Utilisateur est dès lors réputé accepter l'application de l'intégralité des règles stipulées aux présentes, ainsi que celles qui seraient présentes dans tout document disponible sur l'Application, intégré aux présentes CGU par référence et qui régissent sa relation avec les tiers et NAVILY.

Les présentes CGU sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de l'Application et jusqu'à ce que de nouvelles CGU remplacent les présentes.

L'Utilisateur reconnaît également avoir consulté les mentions légales figurant sur le site internet www.navily.com préalablement à toute utilisation des services offerts via ce dernier.

L'Utilisateur reconnaît que NavilyApp est un outil, non obligatoire, d'aide à la navigation. En aucun cas, NavilyApp ne remplace les équipements obligatoires à bord des bateaux de plaisance notamment ceux liés à la sécurité du bateau et de son équipage. Enfin, en aucun cas, NavilyApp se substitue au chef de bord et à son équipage, seuls responsables à bord d'un bateau de plaisance.

4. Convention de preuve

L'Utilisateur reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés sur l'Application (ci-après les « Documents Électroniques ») auront pleine valeur probante entre l'Utilisateur et NAVILY. Ainsi, les Documents Électroniques (y compris leur date et heure) feront foi entre les parties à tout litige.

L'Utilisateur reconnaît par conséquent, dans ses relations contractuelles avec NAVILY, la validité et la force probante des courriers électroniques. De même, les notifications effectuées via l'Application sont opposables à l'Utilisateur en tant qu'éléments de preuve.

5. Évolutions

NAVILY se réserve le droit de modifier les présentes CGU, selon l'évolution technique de l'Application ou de ses offres de Services, ou en raison de l'évolution de la législation, à sa seule discrétion.

D'une manière générale, l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur est toujours soumise à la version la plus récente des CGU disponible dans l'Application. Il appartient à l'Utilisateur de consulter aussi souvent que nécessaire les CGU.

6. Violation

Toute violation des présentes CGU autorise NAVILY à refuser pour l'avenir à l'Utilisateur auteur de la violation considérée l'accès aux Services fournis sur l'Application, ainsi qu'à clôturer tout Compte Utilisateur permettant d'accéder aux Services, sans préjudice des indemnités qui pourraient être réclamées à l'auteur de ladite violation par NAVILY.

7. Compte Utilisateur

7.1. Inscription

Lors de sa première connexion aux Services, tout Utilisateur doit obligatoirement renseigner les champs suivants :

- Prénom
- Adresse mail
- Mot de passe

L'Utilisateur a également la possibilité de s'inscrire aux Services via un Facebook Login.

Les Utilisateurs sont les seuls souscripteurs des Services aux termes des présentes.

NAVILY se réserve le droit de refuser une demande d'inscription émanant d'une personne n'acceptant pas de se conformer aux Conditions Générales d'Utilisation ou de Vente, ou ne renseignant pas intégralement ou de bonne foi les champs obligatoires.

7.2. Mise à Disposition

Une fois les renseignements donnés par l'Utilisateur dans les champs prévus à cet effet, les Utilisateurs sont enregistrés et peuvent accéder à un compte personnel par l'activation des paramètres de connexion (adresse e-mail et mot de passe) à partir de l'icône de l'Application. Depuis cet espace, les Utilisateurs ont accès aux Services fournis par NAVILY.

Les données d'identifications permettant l'accès à leur compte sont communiquées pour rappel aux Utilisateurs par e-mail. Il appartient aux Utilisateurs de vérifier la validité de l'adresse e-mail communiquée lors de leur inscription dans la mesure où cet e-mail est un élément d'identification du Compte Utilisateur. En cas d'adresse e-mail erronée, il se peut que l'Utilisateur ne soit pas en mesure d'accéder à son compte, sans que la responsabilité en incombe à NAVILY.

Il appartient à chaque Utilisateur de modifier de manière régulière son mot de passe dans l'espace dédié à cet effet et de s'assurer que son code est composé de lettres et de chiffres de longueur suffisante.

7.3. Responsabilité des paramètres de connexion

Chaque Utilisateur a l'obligation de maintenir la confidentialité de ses paramètres de connexion comme détaillé à l'article Sécurité.

Il est responsable de toutes leurs utilisations, qu'il les ait ou non effectivement ou expressément autorisées. Il est interdit à l'Utilisateur de céder, prêter ou transférer ses paramètres de connexion à tout tiers ou de permettre à tout tiers de se connecter à son compte.

L'Utilisateur est seul responsable, et non NAVILY, de l'exactitude, de la qualité, de la légalité et de la fiabilité de toutes les Données Utilisateur.

8. Descriptions générales des Services

8.1 Généralités

NAVILY est destiné aux Utilisateurs détenteurs d'un mobile ou d'une tablette et souhaitant trouver des informations sur leurs futures destinations en bateau. Dans le cadre de son Application, NAVILY propose des Services de référencement de zone de mouillage, de partage d'avis sur les Mouillage et les Ports de plaisance ainsi qu'un service de réservation de place dans les Ports de plaisance équipés de NavilyPro.

8.2 Offre de Services NAVILY

8.2.1 Gestion du Profil

En se connectant à son Compte Utilisateur, un Utilisateur peut gérer les informations visibles sur NavilyApp. Les Utilisateurs peuvent notamment renseigner des informations concernant sa propre personne ou concernant son bateau.

Certaines informations obligatoires, signalées par un astérisque bleu ciel, doivent obligatoirement être renseignées avant de pouvoir effectuer une Demande d'Escale dans un Port premium.

8.2.2 Ajout d'un nouveau mouillage sur NavilyApp

Depuis NavilyApp, l'Utilisateur peut ajouter un nouveau mouillage qui ne serait pas déjà référencé sur l'Application après avoir suivi les étapes requises. Pour tout nouveau mouillage référencé dans NavilyApp, l'utilisateur renseigne de la façon la plus précise possible :

- La position géographique ;
- La protection contre le vent & la houle ;
- Le nom du mouillage ;
- Le type de fond (sable, rochers, algues et/ou vase) ;
- Accessible en annexe (restaurant, plage, eau et/ou ponton) ;
- Si l'utilisation de l'ancre est autorisée ;
- Présence de bouées d'amarrage ou non ;
- Amarrage à terre possible ou non ;
- Amarrage avec des haussières possible ou non.

8.2.3 Partage d'avis sur les mouillages et les ports de plaisance référencés sur NavilyApp

Dans le cas où un mouillage est déjà référencé sur l'Application, l'Utilisateur a la possibilité de partager au choix une photo et/ou un commentaire auquel il associe obligatoirement une note générale (de 1 à 5 étoiles) sur le mouillage.

Depuis NavilyApp, l'Utilisateur a la possibilité de partager un avis sur les Ports de plaisance référencés sur l'Application. L'Utilisateur évalue le Port de plaisance en notant de 1 à 5 :

- L'accueil ;
- La propreté ;
- Les services & équipements ;
- La proximité des commerces ;
- L'attractivité touristique du Port de plaisance.

L'utilisateur a également la possibilité d'ajouter un commentaire ou une photo.

Pour tous les Ports premium, NavilyApp fait la distinction entre un avis partagé par un utilisateur ayant effectué une Escale via l'Application et un avis partagé par un utilisateur n'ayant pas effectué une Escale via NavilyApp.

8.2.4 Consultation des informations des Ports de plaisance

Lorsqu'un Port de plaisance n'est pas utilisateur de NavilyPro, Les Utilisateurs ont la possibilité de consulter via l'Application les informations suivantes :

- Le nom du Port de plaisance
- Les coordonnées GPS
- Le canal VHF (si disponible)
- Le n° de téléphone (si disponible)
- Le nombre de places (si disponible)
- La longueur maximale autorisée (si disponible)
- Le tirant d'eau maximal autorisé (si disponible)
- Eau à quai (si disponible)
- Électricité à quai (si disponible)
- Pompe à carburant (si disponible)
- Les avis partagés par les Utilisateurs incluant les commentaires
- Les photos partagées par les Utilisateurs

À condition qu'il soit détenteur d'une information vérifiée, L'utilisateur a la possibilité de renseigner les informations manquantes.

Lorsqu'un Port de plaisance est utilisateur de NavilyPro, Les Utilisateurs ont la possibilité de consulter en plus via l'Application les informations suivantes :

- Tarifs par jour/semaine/mois
- Équipement et services disponibles
- Visites touristiques
- Évènements
- Horaires de la capitainerie
- Horaires des écluses si applicable

- Temps de réponse moyen aux demandes d'escale
- Taux de réponse aux demandes d'escale
- Numéro de téléphone

8.2.5 Demande(s) d'Escale(s) dans un Port premium

Au préalable à toute Demande d'Escale sur NavilyApp, l'Utilisateur devra s'assurer que les informations obligatoires de son profil sont remplies.

Uniquement depuis le profil d'un Port premium sur NavilyApp, un Utilisateur peut envoyer une Demande d'Escale après avoir choisi une Date d'arrivée et une Durée d'Escale.

Le processus de demande est différent entre une Durée d'Escale inférieure à 7 nuits et une Durée d'Escale supérieur ou égal à 7 nuits.

Quelle que soit la durée de l'Escale, NavilyApp sécurise obligatoirement les réservations grâce à l'empreinte bancaire de l'Utilisateur. Celle-ci est renseignée au moment de l'envoi d'une Demande d'Escale si la durée de l'Escale est inférieure à 7 nuits. Dans le cadre d'une Escale de 7 nuits ou plus, l'Utilisateur devra la renseigner en cas d'acceptation d'une offre envoyée par le Port premium.

Pour les Escales de moins de 7 nuits :

Pour des raisons issues des contraintes liées la navigation de plaisance, et notamment aux prévisions météo, une Demande d'Escale pour une durée inférieure à 7 nuits ne peut pas être effectuée plus de 6 jours à l'avance.

L'anticipation d'une Demande d'Escale, la Durée d'une escale et l'heure limite d'une Demande d'Escale pour le jour même varient en fonction des règles choisies par le port Premium directement depuis son interface NavilyPro.

Un Utilisateur peut faire, simultanément, plusieurs Demandes d'Escale dans plusieurs Ports premiums. Le premier des Ports premiums sollicités par l'utilisateur qui valide la demande de l'Utilisateur, entraîne automatiquement l'annulation de toutes les autres Demandes d'Escale dont les datent se chevauchent.

Pour chaque Demande d'Escale, l'utilisateur de NavilyApp rencontrera obligatoirement l'une des situations suivantes :

- **Demande en attente** → Le Port premium n'a pas encore répondu à l'Utilisateur ;
- **Réservation confirmée** → le Port Premium a validé la Demande d'Escale de l'Utilisateur. Le Port premium est alors tenu de garder une place disponible pour l'Utilisateur jusqu'à sa venue ou bien au plus tard jusqu'à la fermeture de la capitainerie ;
- **Demande refusée** → le Port Premium a refusé la Demande D'Escale de l'Utilisateur ;
- **Demande expirée** → Le Port Premium n'a pas répondu à la Demande d'Escale dans le temps imparti par NavilyApp.

Un Port premium a maximum 24H00 pour traiter une Demande d'Escale dont la durée est inférieure à 7 nuits.

Pour une Demande d'Escale dont la Date d'arrivée est égale au jour de la Demande d'Escale, le Port premium pourra répondre jusqu'à 1H00 après l'heure limite autorisée par le Port premium dans NavilyPro. L'heure limite d'une Demande d'Escale pour le jour même est consultable dans les conditions de réservation disponibles depuis le profil du Port premium.

Si un Port premium a activé l'arrêt des Demandes d'Escales pour le soir même, l'Utilisateur ne pourra envoyer aucune Demande d'Escale avec une Date d'arrivée égal au jour de la Demande d'Escale. Les Demandes d'Escales pour le soir même seront à nouveau disponible dès minuit passé.

Lorsqu'une réservation est confirmée, le statut de l'Escale dans NavilyApp évoluera dans l'ordre suivant en fonction de la date :

- **Réservation en cours** : Statut d'une Réservation confirmée un jour après le jour d'arrivée prévue (changement de statut à minuit) : l'Utilisateur est donc actuellement dans le port ;

- **Réservation terminée** : Statut d'une Réservation en cours un jour après la date de départ prévue (changement de statut à minuit).

Lorsque l'Escale est encore en cours, le Port premium et l'Utilisateur sont libres de déterminer ensemble, et sans qu'aucune intervention de NAVILY soit nécessaire, une Durée d'Escale différente que celle enregistrée sur NavilyApp au moment de l'envoi de la Demande d'Escale par l'Utilisateur.

Pour les Escales de 7 nuits ou plus :

L'Utilisateur sélectionne une Date d'arrivée et une Date de départ depuis le calendrier. La Date d'arrivée est obligatoirement dans plus de 7 jours et la Durée de l'Escale doit être supérieure ou égale à 7 nuits.

Avant d'envoyer sa Demande d'Escale, l'Utilisateur a la possibilité d'ajouter un message personnalisé à destination du Port premium.

Une fois envoyée, la Demande d'Escale est en attente d'une offre que le Port Premium soumet à l'Utilisateur. Selon les disponibilités du Port Premium, l'Utilisateur peut recevoir une offre du Port premium qui propose une Escale différente de la Demande d'Escale initiale. Ainsi la Date d'arrivée, la Date de départ et le prix final peuvent être différent.

L'offre du Port Premium a une durée de validité de 48H ou 1 semaine. Sans réponse de l'Utilisateur pendant cette période, l'offre du Port Premium expirera.

Dès lors que le Port premium a envoyé une offre à l'utilisateur, celui-ci a la possibilité de :

- Valider l'offre et payer l'acompte
- Envoyer un message
- Demander une nouvelle offre
- Refuser et annuler sa demande

Dès qu'une offre est validée par l'Utilisateur, un acompte est immédiatement prélevé sur la carte bancaire indiqué par l'Utilisateur au moment de la confirmation. Cet acompte est remboursé automatiquement par Navily à l'Utilisateur, déduction faite des frais de service, au plus tard 72H après la Date d'arrivée de la Réservation.

Dès lors que l'Utilisateur a validé une offre envoyée par le Port Premium, il a la possibilité de :

- Annuler son Escale
- Envoyer un message

8.2.6 Gestion des Escales depuis l'Application

Depuis le menu principal de l'Application, section « Réservation », l'Utilisateur peut consulter l'ensemble des Demandes d'Escales et Escales passées et à venir. C'est également depuis cette section qu'il pourra gérer ses Escales avec différentes actions en fonction du statut de la Demande ou de l'Escale, telles que :

- Annuler une Demande en attente
- Envoyer une nouvelle Demande
- Annuler une Réservation confirmée
- Envoyer un message au Port Premium
- Refuser une offre d'un Port Premium
- Demander une nouvelle offre

Au cas où l'Utilisateur souhaite annuler une Escale, les règles suivantes s'appliquent :

- Escale de moins de 7 nuits → annulation gratuite jusqu'à 14H00 le jour de la Date d'arrivée.
- Escale entre 7 et 29 nuits → annulation gratuite jusqu'à 15 jours avant la Date d'arrivée.
- Escale de 30 nuits ou plus → annulation gratuite jusqu'à 30 jours avant la Date d'arrivée.

L'annulation d'une Demande en attente est gratuite.

8.2.7 Consultation des Profils des Utilisateurs

Lors de l'utilisation de l'Application, les Utilisateurs ont accès à un profil public des autres Utilisateurs. Ce profil public diffuse les informations suivantes : Prénom de l'Utilisateur, photo de l'Utilisateur, nom, type et modèle de bateau, longueur hors tout, chantier et année de construction, pavillon et port d'attache du bateau. Les autres informations renseignées dans le profil de l'Utilisateur ne sont pas accessibles au reste des Utilisateurs.

8.2.8 Notifications

Afin de délivrer la meilleure qualité de Services possible, l'Utilisateur reçoit via NavilyApp ou sur l'adresse email de son compte NavilyApp des notifications. Ces notifications sont particulièrement importantes dans le cas d'une Escale à un Port premium.

8.2.9 Signaler des informations non conformes

L'Utilisateur peut signaler aux équipes de NAVILY, des informations qu'il jugera utile de signaler dans l'intérêt de la qualité des informations présentes dans NavilyApp.

Les équipes de NAVILY sont alors automatiquement informées et étudient dans les meilleurs délais la requête de l'Utilisateur.

8.2.10 Autres fonctionnalités

L'Application permet à l'Utilisateur, via son Profil, d'accéder et de gérer les fonctionnalités suivantes :

- Filtrer les mouillages et ports de plaisance sur la carte ;
- Créer une nouvelle liste de favoris ;
- Ajouter un mouillage ou un port de plaisance à une liste de favoris ;
- Aimer ou « Liker » un mouillage ou un Port de plaisance ;
- Rechercher un lieu, une destination depuis la barre de recherche prévue ;
- Consulter par Date ou Distance l'Historique ;
- Consulter les Tutoriels disponibles ;
- Discuter avec les membres de l'équipe NAVILY grâce au Chat In-App. Les équipes de NAVILY feront leurs meilleurs efforts en vue de répondre aux demandes pendant les Heures Ouvrées. Aucune permanence n'est garantie.

9. Contenu des contributions des Utilisateurs

Dans le cadre de l'Utilisation de l'Application, l'Utilisateur s'engage à :

- Respecter la législation en vigueur ;

- Référencer des mouillages praticables par les plaisanciers et leur bateau ;
- Noter objectivement les mouillages et les Ports de plaisance ;
- Ne pas porter atteinte à la vie privée d'autrui ;
- Ne pas tenir des propos à caractère violent, injurieux, diffamatoires, racistes, révisionnistes, faisant l'apologie des crimes de guerre, pédophiles, incitant au meurtre, au suicide, à la discrimination ou à la haine ;
- Ne pas reproduire, représenter ou diffuser une œuvre dont le contenu reproduirait sans autorisation une œuvre protégée par la propriété intellectuelle ;
- Ne pas insérer dans la signature ou compte des Utilisateurs, des messages incitant au prosélytisme et affichant leurs croyances religieuses et/ou politiques ;
- Ne pas dénoncer et humilier directement un Utilisateur en le nommant sur le Forum ;
- Ne pas utiliser l'Application à des fins commerciales ou publicitaires.

L'Utilisateur garantit également que les informations obligatoires renseignées avant de pouvoir faire toute Demande d'Escale sont exactes.

10. Équipements

Le recours et le maintien de tout équipement téléphonique, informatique, imprimantes et autre équipement nécessaire pour accéder à l'Application est de la responsabilité de l'Utilisateur qui en supportera seul les coûts. NAVILY ne sera pas tenue responsable en cas de dommage à tout équipement dans le cadre de l'utilisation de l'Application.

11. Données personnelles

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978, la collecte des données personnelles et les traitements informatiques dont elles peuvent éventuellement faire l'objet par l'Application ont été préalablement déclarés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le numéro : 1853894. Toute personne peut y accéder en écrivant à la CNIL, 21

rue Saint Guillaume, 75340 Paris cedex 07, ou par e-mail à decweb@cnil.fr.

La création d'un Compte Utilisateur implique la collecte d'un certain nombre de données à caractère personnel auprès des Utilisateurs. Ces données pourront être utilisées par NAVILY afin de : (i) envoyer la newsletter aux Utilisateurs ; (ii) traiter tout ou partie du Service proposé (iii) transmettre des offres commerciales de ses partenaires.

Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 (art.5), tout Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Ces droits peuvent être exercés, le cas échéant, auprès de NAVILY par voie postale à THE NAVIGATION FAMILY, 7 Place Ile de Beauté, C/O SARL AVEC – 06300 NICE ; par téléphone au +33.4.83.45.53.05 ou par e-mail en écrivant à contact@navily.com.

Les données personnelles des Utilisateurs de NavilyApp ne font pas l'objet de transactions auprès de tiers.

12. Propriété intellectuelle

12.1 Respect des droits de propriété intellectuelle

NAVILY conserve la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle qui sont utilisées pour faire fonctionner l'Application, et plus généralement tous les Eléments reproduits ou utilisés sur l'Application sont protégés au titre de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces Eléments, sans l'accord préalable et écrit de NAVILY, sont strictement interdites. Le fait pour NAVILY de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut pas acceptation desdites utilisations et renonciation aux poursuites.

12.2 Respect du Droit d'auteur - Copyright © - Liens (appartenant à NAVILY ou à ses Partenaires)

Cette Application respecte le droit d'auteur, ainsi que les droits voisins, ci-après les « droits d'auteur ». Tous les droits d'auteur des œuvres protégées reproduites et communiquées sur l'Application, sont réservés pour le monde entier. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la reproduction et la consultation individuelles et privées sont interdites.

12.3 Reproduction sur support papier

La reproduction (impression) des pages de l'Application sur un support papier est autorisée pour un usage strictement privé et non commercial.

12.4 Reproduction sur support électronique

La reproduction de tout ou partie de l'Application sur un support électronique est interdite.

12.5 Limitations

Toutes les Marques et autres droits de propriété intellectuelle sur tout contenu de l'Application (incluant notamment les informations, textes, images, droits d'auteur, dessins et modèles) et sur la structure de l'Application appartiennent à NAVILY, ou bien ont vu leur usage concédé par leur titulaire à NAVILY. Aucune utilisation de ce contenu et des droits de propriété intellectuelle y afférant n'est autorisée sans avoir préalablement requis le consentement écrit et exprès de NAVILY. Tous ces droits sont expressément réservés.

L'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de NAVILY sur chacun des Services Applicatifs de NAVILY et à faire respecter ces droits par les tiers.

Pour ce faire, l'Utilisateur s'engage notamment :

- À ne pas pratiquer l'ingénierie à rebours, décompiler ou désassembler les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles, à l'exception de ce qui est expressément autorisé par la législation en vigueur ;
- A ne pas modifier, altérer, adapter ou apporter quelque changement de quelque nature que ce soit à la présentation et au contenu des programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles;
- A ne pas modifier, supprimer ou altérer de quelque manière et pour quelque raison que

ce soit les signes distinctifs de NAVILY, tels que Marque, nom commercial, logos etc. apposés sur la Solution NavilyPro, sa présentation, soit à ne pas supprimer les mentions d'identification et de propriété de la Solution NavilyPro ;

- A ne pas supprimer ou altérer les noms des contributeurs tels qu'ils peuvent apparaître sur les présentations ou dans le contenu des programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles ;
- A ne pas louer, prêter, utiliser les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles dans le but de les partager ou d'une mise à disposition de tiers qui ne seraient pas Utilisateurs, dans le cadre de temps partagé ou de centre de traitement à façon ;
- utiliser ou copier les programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles de toute autre manière non expressément autorisée par les présentes.

L'Utilisateur s'engage à informer sans délai NAVILY de toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle de ce dernier qu'il pourra éventuellement constater.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'accès au Site et aux programme(s) informatique(s) et solution(s) logicielles mis à sa disposition par NAVILY ne saurait emporter une quelconque cession ou concession des droits de propriété intellectuelle (droits sur les Marques ou droits d'auteurs notamment) et autres droits au bénéfice de l'Utilisateur.

Il est donc strictement interdit de reproduire, distribuer, transmettre, publier, permettre l'accès par un lien ou un lien hypertexte, ou de modifier, adapter ou corriger l'Application de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse écrite de NAVILY. Tout manquement à la présente clause peut engendrer une violation de droit d'auteur, de Marque ou autre droit de propriété intellectuelle pouvant exposer l'Utilisateur à des sanctions civiles et/ou pénales.

12.6 Concession des droits de propriété intellectuelle de l'Utilisateur

Dans le cadre de la souscription de l'Utilisateur aux Services proposés par NAVILY et de l'utilisation de l'Application, NAVILY peut être amené à faire usage de certains droits de propriété intellectuelle appartenant à l'Utilisateur,

notamment dans le cadre des avis et photographies partagées. A cette fin, l'Utilisateur concède à NAVILY le droit d'utiliser les photographies partagées via l'Application pendant la durée légale des droits d'auteur et dans le cadre exclusif de la fourniture des Services à tous les Utilisateurs de l'Application ainsi que de la promotion de l'Application, notamment sur divers réseaux sociaux.

13. Sécurité - Confidentialité

L'Utilisateur s'engage à :

- Conserver en lieu sûr les noms d'Utilisateurs, identifiants, mots de passe et déclarations de sécurité (NAVILY peut modifier ces données à tout moment si elle l'estime nécessaire pour préserver la sécurité). Toutes utilisations frauduleuses de ces accès sont de la seule responsabilité de l'Utilisateur ;
- Prendre toutes mesures appropriées pour minimiser tout risque de violation de sécurité en rapport avec les Services ;
- Informer NAVILY, dès qu'il en a connaissance, de toute violation de sécurité ;
- Se conformer aux contrôles d'identification de NAVILY et en cas de demande en ce sens de NAVILY, utiliser les mots de passe lorsque l'Utilisateur souhaite donner des instructions.

L'Utilisateur autorise expressément NAVILY à avoir accès aux données, les copier, les préserver, les révéler, les retirer, les suspendre ou les supprimer en cas de Circonstances Exceptionnelles relatives à ces données.

Les données bancaires renseignées par l'Utilisateur avant toute Demande d'Escale sont cryptées et conservées par Stripe Payments Europe Ltd et ne seront en aucun cas transmises aux Ports ou à des tiers.

14. Notification

Tous les préavis et notifications prévus dans ce Contrat devront être envoyés à l'adresse donnée en tête de ce document s'agissant de NAVILY, et à l'adresse renseignée par l'Utilisateur lors de la souscription des Services, régulièrement mise à jour le cas échéant, conformément aux prescriptions des présentes.

Toutes notifications effectuées en application des présentes seront valablement effectuées et seront considérées comme reçues dans les conditions suivantes :

- Fax - à réception par l'émetteur d'un rapport de transmission sans erreur ;
- E-mail – au jour d'envoi ;
- Lettre recommandée AR - le lendemain de la date portée sur l'accusé de réception.

15. Litige et juridiction

Le Contrat est soumis au droit Français.

Tous différends relatifs au présent Contrat seront soumis, préalablement à toute instance judiciaire, à un/des conciliateur(s), chaque Partie aux présentes en désignant un sauf à s'accorder sur le choix d'un seul.

À cet effet, en cas de contestation, l'une des Parties informera l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception du nom du conciliateur proposé, l'autre Partie ayant huit jours pour notifier celui qu'elle désigne ; le défaut de réponse dans ce délai vaudra accord de la deuxième partie sur le choix du conciliateur avancé par la première.

En cas de défaut avéré de la Partie visée dans la réception ou le retrait en bureau de Poste d'une notification adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la notification pourra être effectuée par tous moyens.

Dans un délai maximum de trois mois à compter de leur désignation, le(s) conciliateur(s) s'efforceront de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les Parties une solution amiable.

Quelle que soit l'issue de ladite conciliation amiable, il sera procédé à la rédaction et à la signature par le/les conciliateur(s) d'un procès-verbal de conciliation ou de non-conciliation.

À défaut de pareil accord dans les délais prévus, et sous réserve de production dudit procès-verbal de non-conciliation, le litige sera porté à la connaissance du tribunal de commerce du lieu du siège de NAVILY au jour de l'assignation, lequel devra impérativement constater la production dudit procès-verbal régulièrement signé aux fins de juger du litige.